

# BTS

## MANAGEMENT ÉCONOMIQUE DE LA CONSTRUCTION

### EN APPRENTISSAGE



#### SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée de l'Atlantique – 17205 ROYAN

Tel : 05.46.23.55.00

Contact : Géraldine BAYLAC - Animateur pédagogique

## LE MÉTIER

Ce technicien supérieur peut travailler dans un cabinet d'architecte ou d'économiste de la construction, un bureau d'ingénierie, un cabinet d'assurances ou une administration.

Il peut également exercer son activité à titre libéral. Il intervient à tous les stades du projet de construction. Il réalise les premières études sur la base des moyens à mettre en oeuvre et détermine si le projet est financièrement réalisable. Le technicien détermine en tenant compte de tous les éléments qui ont été précisés (contraintes, adaptations nécessaires au site, techniques de construction choisies...), l'enveloppe financière qui devra être affectée aux travaux.

## COMPÉTENCES VISÉES

- Exploiter des documents techniques.
- Déterminer le coût d'un projet.
- Connaître les caractéristiques des matériaux tous corps d'état.

## INSERTION PROFESSIONNELLE

- Métreur.
- Economiste de la construction.

## CONDITIONS D'ACCÈS

- Être titulaire d'un Baccalauréat.
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

## CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage : 5 périodes de 4 semaines en centre de formation de septembre à juin, le reste en entreprise.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 1365h.

## POURSUITE D'ÉTUDES

- Diplôme d'ingénieur de l'Ecole nationale d'ingénieurs spécialité génie civile.
- Licence professionnelle.

## DÉLAIS D'ACCÈS

Selon la réglementation en vigueur : en fonction du parcours du candidat et du début de la session de formation.

## MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (CCF, ponctuel, ...).

## TARIFS

Le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO / l'entreprise. Pas de reste à charge pour l'apprenti.

Pour plus d'information, nous contacter

## ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

#### INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2020-2021

• Réussite aux examens :	NC
• Taux d'insertion :	NC
• Taux de poursuite d'étude :	NC
• Taux de rupture :	se référer aux indicateurs présents sur notre site web <a href="http://www.cfa-acad-poitiers.fr">www.cfa-acad-poitiers.fr</a>

